



Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE D'AIDE PSYCHOSOCIALE A L'AIDANT 3ème cycle

1 - Objectifs de la formation

Cette formation vise à former des professionnels œuvrant dans le champ sanitaire et médico-social à l'évaluation des besoins des proches aidants (personnes impliquées dans l'accompagnement d'un proche en situation de handicap et/ou dépendance et/ou atteint d'une maladie chronique) et à l'accompagnement psycho-social de ces publics.

2 - Responsables

Responsable principal :

Madame Hélène AMIEVA (PU)

*I.S.P.E.D. – B.P.H.
Université de Bordeaux
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex*

Tél. : 05 57 57 15 10

E-mail : helene.amieva@u-bordeaux.fr

Co-Responsables :

Monsieur Bruno QUINTARD (PU)

*Faculté de Psychologie
Université de Bordeaux
3, ter Place de la Victoire
33076 BORDEAUX Cedex*

E-mail : bruno.quintard@u-bordeaux.fr

Madame Valérie BERGUA (MCF, HDR)

Faculté de Psychologie
Université de Bordeaux
3, ter Place de la Victoire
33076 BORDEAUX Cedex

E-mail : valerie.bergua@u-bordeaux.fr

Monsieur Olivier FREZET

Maison de Santé Protestante Bagatelle
203 Route de Toulouse
33400 TALENCE

E-mail : o.frezet@mspb.com

3 – Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à 15 et le maximum à 20.

- **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure une année universitaire et se déroule tous les ans.

Les enseignements débutent au mois de janvier et ils se finalisent au mois de juin (soutenance en septembre).

- **3-3 Enseignement théorique :**

Le volume horaire de l'enseignement est de 125 HTD.

Les enseignements en présentiel se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux, sur le site Carreire.

52 heures sont assurées en mode distanciel : 19h en synchrone sous forme de classe virtuelle et 33h en asynchrone.

Le programme pédagogique est articulé autour de 5 modules d'enseignement figurant en annexe au présent règlement.

- **3-4 Stages :**

Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages

4 - Conditions d'inscriptions

- **Titres requis ou niveau :**

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

- Titulaire du diplôme d'Infirmier
- Titulaire du diplôme d'Assistant Social
- Titulaire du diplôme de Psychologue
- Titulaire du diplôme d'Ergothérapeute
- Titulaire du diplôme d'Orthophoniste
- Titulaire du diplôme de Travailleur social
- Coordonnateur de parcours
- Responsable de secteur dans un Service d'aide à domicile
- A titre exceptionnel, les candidats ne répondant pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes par le Comité pédagogique.

5 – Coût de la formation

En formation initiale : **650€/an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financées : **1200€/an**
- Reprise d'études financées : **2100€/an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé deux sessions d'examen par an (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

Le contrôle des connaissances s'effectue de la manière suivante :

Module 1 - Maladies chroniques et handicap : contrôle continu (QCM)

Module 2 - Problématiques des aidants : contrôle continu (QROC)

Module 3 - Connaissances juridiques et du territoire sanitaire et social : contrôle continu (QROC)

Module 4 - Plan d'Accompagnement Psychosocial à l'Aidant : contrôle terminal (oral)

Module 5 - Rencontre avec une équipe spécialisée dans l'accompagnement des aidants : VAL / NON VAL

L'assiduité est obligatoire aux cours.

Les examens se déroulent dans les locaux de l'Université de Bordeaux sur le site de Carreire.

Le jury est composé de 4 membres, dont deux PU, l'un de ces derniers étant le responsable de la formation.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir la moyenne à chaque épreuve.

- **6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

7 – Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :
Conseil de l'I.S.P.E.D. du 21/06/2022 Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022
Modification :
Modifications : Conseil de l'I.S.P.E.D. du 23/03/2023 Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023 (Version 2)

ANNEXE
PROGRAMME
VOLUME HORAIRE ET PROGRAMME
D.U. Aide psychosociale à l'aidant – Maquette pédagogique

Equipe pédagogique :

Hélène Amieva (PU Psychogérontologie UB)
Valérie Bergua (MCU Psychogérontologie, HDR UB)
Bertrane Donnadiou (Assistante sociale CHU Bordeaux)
Olivier Dupuy (juriste indépendant)
Olivier Frezet (Assistant Social, Directeur Dispositif DomCare Maison de Santé Protestante Bagatelle)
Fabienne Jarriault (TC APSA, Solutions Aidant)
Delphine Manic (TC APSA, Solutions Aidant)
Sarah Mayorgas (TC APSA, Dispositif DomCare Maison de Santé Protestante Bagatelle)
Thierry Meneau (juriste indépendant)
Bruno Quintard (PU Psychologie de la Santé UB)

Calendrier :

Enseignements : janvier à juin

Oraux : septembre/octobre

Programme des enseignements :

Module 1- Maladies chroniques et handicap 27h (dont 5h mutualisées avec le DU Coordinateur de parcours)

Objectifs : Connaitre les principaux handicaps physiques, psychiques et maladies chroniques auxquelles les proches aidants sont confrontés. Quelles présentations cliniques ? Quels retentissements au quotidien ? Quel(s) besoin(s) en termes d'accompagnement ? Quelle(s) prise(s) en charge ?

Modalité d'intervention : distanciel synchrone sous forme de classe virtuelle (5h) et asynchrone (22h)

Modalité de contrôle des connaissances : contrôle continu (QCM)

Module 2- Problématiques des aidants 25h

Objectifs : Connaitre et savoir identifier les problématiques psychosociales des aidants familiaux dans différentes pathologies

Modalité d'intervention : distanciel synchrone sous forme de classe virtuelle (14h) et asynchrone (11h)

Modalité de contrôle des connaissances : contrôle continu (QROC)

Module 3- Connaissances juridiques et du territoire sanitaire et social 25 h (dont 12h30 mutualisées avec le DU Coordinateur de parcours)

Objectifs : Savoir identifier les ressources juridiques, sanitaires et sociales associées aux besoins et attentes des proches aidants

Modalité d'intervention : présentiel

Modalité de contrôle des connaissances : contrôle continu (QROC)

Module 4- Plan d'Accompagnement Psychosocial à l'Aidant 30h TD

Objectifs : Savoir évaluer les besoins et attentes des aidants, leurs difficultés, leurs ressources et proposer un accompagnement adapté

Modalité d'intervention : présentiel

Modalité de contrôle des connaissances : contrôle terminal (oral)

Module 5- Rencontre avec une équipe spécialisée dans l'accompagnement des aidants 18h TD

Objectifs : Interventions de professionnels de l'équipe de soutien aux aidants à domicile de la MSP Bagatelle : fonctionnement, missions, cas pratiques

Modalité d'intervention : présentiel

Modalité de contrôle des connaissances : VAL / NON VAL